



## HAUTEVILLE .... INFO

*Bulletin municipal d'informations*

**JANVIER 2022**

Adresse du site internet officiel de la commune [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Chers Hautevilloises et Hautevillois,

L'année 2021 s'est terminée comme elle avait commencé, sous la contrainte de la COVID19. Fort heureusement, la vaccination a permis à une très large partie de la population de pouvoir vivre plus sereinement.

Cette année a malgré tout été riche en travaux et projets pour la commune. Même si le rythme n'a pas été celui que nous souhaitions, un certain nombre de dossiers a pu être mis en œuvre :

- La rénovation de la partie centrale de la rue de Messigny a pu être achevée après de longs et fastidieux travaux : merci aux riverains pour leur patience. Les concertations ont permis de lever un certain nombre de contraintes techniques. Reste à connecter les derniers foyers à la fibre !
- Le terrain de sport fait de très nombreux heureux des plus jeunes aux aînés, l'affluence montre que les activités proposées sont du goût de toutes et tous ; de nouvelles activités seront implantées en 2022.
- Les terrains de tennis ont été rénovés pour permettre aux adhérents de poursuivre leurs activités en toute sécurité et aux jeunes de recevoir des cours et d'organiser des tournois.
- Monsieur le Préfet a inauguré l'exposition d'art plastique des travaux des enfants de l'école en lien avec le sujet de la forêt.
- Un moment important dans la vie communale fut sans doute l'inauguration du Musée du fort et la mise en perspective de nombreux travaux.

Ce dernier sujet est caractéristique de l'esprit qui anime le Conseil Municipal : accompagner les associations qui rassemblent une large partie de la population sur un sujet d'intérêt général culturel ou sportif.

Pour exemple, l'association Cadoles et Meurgers, sous la responsabilité de son Président Jacques Lefèvre, œuvre depuis de nombreuses années dans la commune autant dans le cœur du village qu'au fond des bois. L'inauguration par Monsieur le Préfet et de nombreux élus atteste du bien-fondé de cette démarche qui permet non seulement de maintenir et valoriser le patrimoine communal mais également de procurer de nombreuses activités aux membres de l'association, à l'abri ou en plein air ce qui par temps de COVID est une très bonne chose.



Pour 2022, les travaux et sujets de réflexion pour le Conseil Municipal seront nombreux :

- Dans le cadre de la Métropole, nous travaillons depuis fin 2021 sur une vaste réflexion sur la fiscalité locale, notamment à la suite de la « suppression de la Taxe d'Habitation » pour de nombreux foyers. Nous appréhendons également une contrainte réglementaire imposant aux Intercommunalités de revoir la redistribution de la Dotation de Solidarité Communautaire : ce sujet est important tant son impact financier sera notoire pour la Métropole et ses 23 communes.
- L'entretien et les gros travaux de voirie se poursuivront mais également ceux du patrimoine communal comme le Fort : toiture, électricité, avec le soutien de l'Etat et de la Fondation du Patrimoine ainsi que de Cadolles et Meurgers ; travaux qui ne sauraient être réalisés sans le soutien cumulatif de ces 3 entités.
- Point particulier pour le groupe scolaire qui appartient à la commune et qui, dans le cadre des différentes lois et réglementations, devra être réhabilité notamment face aux dépenses énergétiques. Un diagnostic «Illicommunes» en partenariat avec Dijon Métropole a d'ores et déjà permis de tirer certains constats.  
Sur ce sujet et bien d'autres, nous serons amenés à réunir les commissions travaux et environnement.
- Le terrain de sport accueillera de nouvelles installations pour les plus petits mais également pour les adultes avec l'aménagement d'une zone pétanque à l'extrémité Sud du terrain.
- La sécurité et le bien vivre ensemble sont des sujets importants : merci aux Hautevillois, membres de la Participation citoyenne, qui se sont réunis fin 2021 pour faire un point avec la Brigade de Gendarmerie (que nous remercions pour son dévouement) sur l'année écoulée.
- Enfin, nous espérons pouvoir accompagner un maximum d'activités sportives et culturelles avec les associations qui participent pleinement au dynamisme du village et à la vie sociale de toutes et tous.

Dans ce contexte, vous l'aurez compris, nous n'organiserons pas de cérémonie de vœux mais espérons vous revoir dès le retour à la normale et des beaux jours.

Merci à l'ensemble du personnel communal pour son implication, aux associations, aux entreprises et artisans qui participent à la vie de la commune.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2022, et nous restons à votre écoute.